**Construction de la nouvelle cuisine et unité de soin de la MAISON D’ARRET de Chambéry**

Cadre du mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat

Il est demandé que l’ensemble ne dépasse pas 20 pages

Première partie :

Rappel du RC : *La méthodologie sera appréciée sur 10 points d'après les éléments présentés sous forme d’une* ***noté rédigée expliquant les éléments spécifiques de contexte du chantier, les process, processus, méthodes développées par le candidat afin d’assurer la qualité, le délais et la sureté de l’opération*.**

Proposition de l’entreprise :

Deuxième partie :

Rappel du RC : *Le critère « Performances en matière de protection de l'environnement » sera apprécié sur 10 points en fonction des engagements détaillant le respect des éléments ci-dessous :*

*Gestion des déchets du chantier (élimination, tri, collecte et valorisation : Le titulaire s’engage à adopter une démarche respectueuse de l’environnement dans le cadre de l’exécution des travaux à réaliser. Il est responsable de la gestion et la valorisation des déchets sur le chantier et doit ainsi mettre en place un process permettant :*

* de réduire la production des déchets de l’opération,*

* d’optimiser la gestion des déchets,*

* de favoriser la valorisation à travers le réemploi et/ou le recyclage.*

*Recours à des matériaux responsables (éco-matériaux, issus de forêts gérées durablement, certifiés, labellisés, réemploi…) : Le soumissionnaire doit présenter dans son mémoire technique :*

*- une note avec des éléments de traçabilité minimale de ses fournisseurs pour le bois et ses produits dérivés indiquant le nom commercial et le type de produit ainsi que les noms communs des produits utilisés lors de leur confection ; le pays de récolte, et si possible la région de récolte et la concession ; la quantité ; le nom et l’adresse du fournisseur, le nom et l’adresse du client-professionnel ; les documents et autres informations permettant de tracer l'origine des produits et évaluer le niveau de risque relatif à la déforestation.*

*- les documents attestant de l’utilisation de matériaux certifiés, labélisés environnement dont les fiches de données sécurité des produits.*

*Bois*

*Les matériaux identifiés avec un fort risque de déforestation dans le présent marché composé de bois ou produits dérivés doivent être certifiés FSC, PEFC ou équivalent conformément aux recommandations du guide d’achat public « zéro déforestation » du dispositif services publics écoresponsables. Ainsi, il est possible de réaliser de concevoir un bâtiment avec ossature bois issu de forêts gérées durablement.*

*Une attention particulière sera portée sur la résistance aux xylophages des bois d’oeuvre.*

Proposition de l’entreprise :

* Troisième partie :
* Rappel du RC : *Le critère valeur technique sera apprécié sur 40 points d'après les sous critères suivants :* 
  + *Organisation générale du chantier avec moyens techniques et humains spécifiquement alloués au chantier pour respecter les délais (équipes : nom, qualifications et expériences) : (20 points)*
  + *Qualité des matériaux (5 points)*
  + *Disposition en matière de sécurité des travailleurs et hygiène chantier : (10 points)*
  + *Disposition pour la protection de l'environnement et gestion des déchets : (5 points)*

Proposition de l’entreprise distinguant les quatre parties

* + Organisation générale du chantier avec moyens techniques et humains spécifiquement alloués au chantier pour respecter les délais (équipes : nom, qualifications et expériences)
  + Qualité des matériaux
  + Disposition en matière de sécurité des travailleurs et hygiène chantier :
  + Disposition pour la protection de l'environnement et gestion des déchets :